



Nos engagements pour moraliser la vie politique

En Nouvelle-Calédonie, les simples citoyens éprouvent un sentiment de ras-le-bol et de dégoût face au détournement et au gaspillage des fonds publics.

Emplois fictifs, billets d'avion pour des voyages sans justification, utilisation des personnels ou des subventions des provinces pour faire campagne pendant les élections :

Dans la plupart de nos collectivités, on constate que certains hommes politiques sont suspectés de favoritisme, de corruption, et surtout de piocher dans l'argent des contribuables pour leurs intérêts personnels.

On peut réclamer plus de moyens pour la Justice et les brigades financières, comme certains le proposent, mais cela c'est essayer de traiter les symptômes, pas la racine du mal.

Le meilleur antidote contre ces dérives, c'est la transparence des dépenses.

Comme le disait Philippe Séguin, ancien Président de la Cour des Comptes « l'argent public, ce n'est pas l'argent de personne, c'est l'argent de tout le monde ». Et donc tout le monde doit savoir comment il est dépensé.

En Nouvelle-Calédonie, les collectivités ne publient que ce qu'elles ont envie de publier. Théoriquement chaque citoyen peut accéder aux documents mais en pratique c'est impossible.

Vous ne trouverez par exemple jamais sur internet les comptes administratifs qui sont le vrai compte réel des recettes et des dépenses des collectivités, vérifié et validé par les services de l'Etat.

Vous ne trouvez jamais le détail complet des subventions versées, ni des contrats passés avec les fournisseurs. Vous ne saurez jamais qui a voyagé avec l'argent de vos impôts et si ces voyages étaient justifiés.

Pourtant il existe des pays où cela est la norme, et bien plus encore.

En Suède et en Norvège, la transparence est exemplaire. N'importe quel citoyen peut consulter les notes de frais de tous les membres du Gouvernement. Les dépenses sont plafonnées et les gaspillages sont sévèrement contrôlés par les médias.

Au Canada, il existe une directive qui s'appelle la « divulgation proactive ». Les administrations publient sur internet volontairement le détail des notes de frais de leurs employés, les subventions accordées et les contrats avec les fournisseurs.

Au MRC, nous sommes convaincus que si la Nouvelle-Calédonie veut assumer correctement son autonomie et si nous voulons éviter de devenir une république bananière avec une classe politique corrompue, nous devons nous inspirer de ces exemples.

La transparence de la dépense publique est un droit et une nécessité

Au MRC nous nous engageons à ce que nos élus publient sur internet tout ce qui est légalement du domaine public : les comptes administratifs complets, les subventions accordées, les montants des contrats avec les fournisseurs.

Nous engagerons les réformes nécessaires pour que les notes de frais des élus et des fonctionnaires soient rendues publiques.

Nous proposerons enfin qu'un président de collectivité ne puisse pas être également président d'une société d'économie mixte ou d'un établissement public afin d'empêcher les conflits d'intérêts et les abus de pouvoir.

Philippe BLAISE
Président du MRC



Pour plus d'information :

Notre page Facebook: <https://www.facebook.com/le.MRC>

Notre site : <http://www.mouvement-republicain-caledonien.com/>

Pour nous contacter par e-mail : mouvementrepublicaincaledonien@gmail.com